



Terres Civiles

La non-violence au quotidien

Trimestriel d'information et d'échanges édité par le Centre Martin Luther King

septembre 2001 - No 14



J.A.B. 1004 LAUSANNE
Retour: CMLK, Rue de Genève 52

**Pour une véritable alternative à
l'armée XXI : 2 x oui le 2 décembre**

Service civil : révision de la loi et rendez-vous le 1er octobre pour rappeler ses 5 ans d'existence

Témoignage :
Non-violence à l'école ?

RAPPEL

Si sur l'étiquette collée sur votre journal, il est mentionné :

membre coti !
ou abo fini

vous n'êtes pas à jour dans vos paiements
Merci de nous permettre de boucler nos comptes 2001

IMPRESSUM

« Terres civiles » est un trimestriel édité par le Centre Martin Luther King, association romande sans but lucratif pour la non-violence active. Abonnement : Fr. 25.- par année ou compris dans la cotisation de membre.

Le CMLK vit pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. Cotisation annuelle : Fr. 60.- et Fr. 30.- pour les «petit budget ». Les dons et autres soutiens sont les bienvenus. Pour un soutien régulier en tant que marraine ou parrain, merci de prendre contact avec le secrétariat.

Responsable de la présente édition :

Sandrine Bavaud

Ont apporté leur contribution :

Sandrine Bavaud, Anouk Henry, Gilles Falquet, Violetta Fasanari-Bourquin, Roger Gaillard, Jeanne Golay, Silvia Haering-Fabiani, Jean-Pierre Hurni, Jean-Philippe Jeannerat, Michel Mégard, Maurice Reymond, Eric Röthlisberger, Tobia Schnebli, Alexandre Vautravers

Impression : Imprimerie coopérative CRIC-Print, 1700 Fribourg

Pour nous contacter :

Centre Martin Luther King
52, rue de Genève
1004 Lausanne - Suisse
Téléphone : 021 661 24 34
Télécopieur : 021 661 24 36
Courrier électronique:
info@cmlk.ch
Sur Internet: <http://www.cmlk.ch>
Compte postal: 10-22368-6

**Le billet
d'Anouk Henry**

Place est donnée à Anouk Henry, nouvelle secrétaire engagée à 50% par le Centre Martin Luther King depuis le 17 septembre. Chargée du Service civil et du Centre de documentation, elle nous offre ici un agréable billet.

L'idée de conflit m'a toujours terrifiée. J'étais passée maîtresse en pirouettes et jongleries pour l'éviter, et j'endossais malgré moi le rôle de la pitre pour détendre à n'importe quel prix une ambiance électrique. En vain... Au mieux, mes histoires allaient se fracasser contre les murs du restaurant sans rencontrer d'écho, au pire, elles étaient brusquement interrompues par un convive agacé qui m'ordonnait d'y mettre fin. Bredouille, je m'enfonçais alors dans un silence humilié en pestant sur la bêtise du genre humain. Je rêvais d'harmonie, mais ma grande erreur était de la chercher dans un état de perfection absolu. Je croyais que le bonheur vient de lui-même si chacune et chacun fait semblant d'être heureux.

Grave erreur ! Qu'il s'agisse d'un souper de famille ou d'une cohabitation inter-ethnique, nier les conflits potentiels mène à coup sûr à l'animosité. Les exemples historiques ne manquent pas de nous rappeler qu'on ne mélange pas sans précaution deux modes de vie dissemblables.

Alors quoi ? la bêtise est-elle réellement propre à notre espèce ? Non, rien à voir avec la bêtise, mais plutôt avec la réalité de toute forme sociale humaine qui est conflictuelle : les intérêts divergent forcément (votre cousine végétarienne ne veut pas d'une fondue bourguignonne) et les systèmes de pensée sont multiples (comment votre voisin ose-t-il interdire la gymnastique à sa fille ?).

Mais, contrairement à ce que j'imaginai, la différence ne mène pas inexorablement à une situation de crise. Il convient de réfléchir aux conflits avant qu'ils ne surgissent, et de ne léser personne. Eviter les

problèmes en les anticipant, s'y confronter pour les résoudre ensemble. Comment ? en réfléchissant aux conséquences possibles d'un événement, en étant attentif aux signes avant-coureurs des problèmes, en écoutant les mécontents en tenant compte de leur avis. Pas en faisant la sourde oreille. J'ai dû apprendre cela, mais depuis, les soupers de famille sont détendus. Maintenant, je rêve de faire comprendre cela à d'autres. Mon entourage, des inconnus, mais aussi ceux dont la responsabilité face à ce monde est plus grande. Ceux, qui pensent pouvoir redéfinir la face de notre planète sans entendre ses protestations. Si j'ai appris à tenir compte des exigences alimentaires de ma cousine, d'autres devraient également prêter attention aux revendications qui se font croissantes. Car se voiler la face et prétendre que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes peut être dangereux. Attribuer les manifestations anti-mondialisation aux caprices de quelques adolescents en mal d'aventure revient à nier l'évidence : elles sont l'expression d'un malaise social croissant dont il faudrait s'occuper avant qu'il ne devienne ingérable.



Je suis ravie d'entrer au CMLK maintenant : c'est le moment ou jamais de faire comprendre au gens que l'écoute et la compréhension sont de meilleures réponses aux problèmes de notre monde que la répression et la violence. Je ferai donc mon possible pour qu'un maximum de gens en prennent conscience, car je crois fermement qu'il est encore temps d'ouvrir les yeux et de prendre la bonne direction.

Anouk Henry

SOMMAIRE

4 Le comité s'élargit

Bienvenue à Eric Röthlisberger et à Maurice Reymond

5 Une assemblée générale pleine d'idées**6 "Un poing c'est tout ?"****7 Agenda, dont l'apéritif du CMLK****8 2 x oui le 2 décembre**

2 initiatives pour une véritable alternative à l'Armée XXI

10 Défense suisse et intégration européenne**16 Révision de la loi sur le service civil**

Le libre choix entre le service civil et l'armée n'est, de loin, pas assuré

17 Informations brèves**18 Des livres à découvrir****22 En vente à notre librairie****23 Non-violence à l'école ?**

La documentation du CMLK appréciée

24 Service civil ... ça bouge !

Participez avec nous aux 5 ans d'existence du service civil !

EDITORIAL

Le Centre Martin Luther King est bien vivant. Ca bouge ...

Avec l'engagement d'Anouk Henry en ce milieu de mois de septembre, le secrétariat prend une nouvelle forme. Si les secteurs d'activité habituels seront maintenus, il n'en demeure pas moins que le secrétariat se féminise et se rajeunit. Ainsi, de nouvelles idées apparaîtront probablement. Un secrétariat qui continuera aussi à être soutenu par des membres actifs et actives dont l'équipe du comité. Le mandat de ce dernier, avec la participation providentielle de deux nouvelles personnes, Maurice Reymond et Eric Röthlisberger, a été renouvelé lors de notre dernière assemblée générale. Un nombre de personnes relativement restreint y a participé. Néanmoins, les projets y ont fleuri et il vaudra la peine de nous donner les moyens pour les réaliser.

De son côté, «Terres civiles» est aussi bien vivant. Les deux prises de positions sur la perspective d'une intégration de la Suisse à une force de défense européenne, présentées cette fois-ci, ne reflètent pas le principe de non-violence. Elles permettent néanmoins d'alimenter le débat et d'intégrer ainsi dans ce journal la ré-

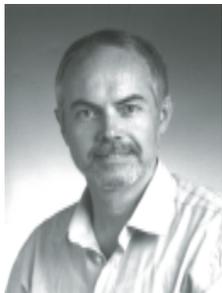
flexion. Fondamentalement plus proche des buts du Centre, une enseignante s'exprime, par contre, en faveur d'une culture de non-violence.

Plus concrètement, nous serons présent-e-s à Fribourg ce 1^{er} octobre pour rappeler les 5 ans d'existence du service civil. Cette date marquera le début d'une nouvelle campagne d'information auprès des jeunes. Elle passera, entre autres, par le site Internet du CMLK. Une manière de faire connaître ce dernier et de créer de nouveaux liens avec l'extérieur. Mais surtout, vu que nous sommes dans le vif du sujet, un appel à soutenir les deux initiatives du GSsA «Pour une Suisse sans armée» et «Pour un service civil volontaire pour la paix». Les forces et les moyens financiers des milieux non-violents et anti-militaristes sont peut-être minces ... mais ça bouge. Mille fois merci pour votre soutien.

Sandrine Bavaud

Bienvenue à deux nouveaux membres du comité

Maurice Reymond



En quelques mots, qui es-tu ?

Ah! La grande question. Le sais-je moi-même?

Avec le temps – je suis quinquagénaire -, j'ai pris l'habitude de tout remettre en question.

C'est ainsi que j'ai décidé, à l'approche de mon dernier cours de répétition en 91, de poser les plaques du militaire béni-oui-oui. Je me disais "tu vas terminer ton parcours militaire après avoir si souvent vitupéré contre la justification aberrante d'une force armée destinée à une protection absurde et incohérente de valeurs qui ne sont pas toujours les tiennes et d'un équilibre qui conforte avant tout les nantis". Pour le reste, les conseils avisés du CMLK ont permis de balayer les dernières hésitations. A part ça. Une longue période dans l'assurance maladie, deux enfants en fin d'études. Côté hobby, j'aime bien, de temps à autre m'immerger dans les profondeurs du Léman. L'espace d'un instant, j'y retrouve un autre monde de la non-violence.

Qu'est-ce que le CMLK pour toi ?

Un centre de réflexion pour tous ceux qui pensent autrement sans être pour autant des marginaux. Une alternative au processus de la résolution de conflits basés sur la violence et la destruction massive.

Pourquoi faire partie du comité ?

S'insurger, critiquer et proposer moult variantes pour améliorer le sort des humains c'est déjà bien, mais il y manque l'action sans quoi les plus belles idées ne réjouissent que ceux qui les imaginent et, accessoirement ceux qui les écoutent. Je crois pouvoir apporter l'opinion diversifiée d'une personnalité atypique.

Eric Röthlisberger



C'est par le biais de stages de communication non-violente que j'ai été amené à rencontrer une ancienne camarade d'étude qui me proposa de m'engager pour le CMLK. Il s'agit pour moi de mettre en pratique un idéal et de passer de la réflexion à l'action.

Travailler en compagnie de personnes partageant les mêmes attentes est très stimulant, de plus, le bénévolat apporte une dimension particulièrement chaleureuse dans les rapports de travail. Rares sont les institutions comme le CMLK qui soutiennent les jeunes choisissant le service civil à la place de l'armée. Il s'agit là d'un véritable effort pour la paix et de prévention

contre la violence. Je me réjouis d'y participer.

S'engager contre la violence n'est pas anodin, c'est bien souvent une réaction à des expériences personnelles de confrontation. La violence n'est pas forcément physique et une vie de famille tourmentée par l'agressivité peut conduire à un tel engagement dans l'espoir de ne pas répéter les mêmes travers.

Je m'intéresse aussi aux préjugés et surtout à leurs conséquences, parfois catastrophiques. J'ai grandi dans la partie francophone du canton de Berne où la situation politique de cette région a donné naissance à un climat propice aux préjugés. J'ai pu constater - à mes dépens - combien contradictoires et ridicules mais néanmoins blessants, ils pouvaient être. Cette expérience m'a donné envie de voir du pays et c'est ainsi que j'ai entrepris des études en sciences sociales à l'université de Lausanne, dont une année d'échange aux Etats-Unis à Baltimore. Une ville dont la population est composée de 70% de noirs et où le racisme est permanent, y compris au sein des auditoriums universitaires.

Une fois de retour en Suisse, j'ai décidé de

trouver un emploi dans l'intégration sociale. En ce moment, je travaille chez "Réalise" à Genève. Cette ONG met sur pied des programmes de remise au travail et de formation pour des personnes dans le besoin. Je m'occupe plus particulièrement du programme de récupération de matériel informatique.

Pensée pour le "Terres civiles"

L'écriture est une passion ou pourrait le devenir. Vous n'attendez qu'à transmettre vos connaissances ou expériences en non-violence. Ce thème vous interpelle et vous souhaitez l'approfondir. Contacter des "spécialistes" de la non-violence et entrer en dialogue avec eux vous attire.

Enfin, si vous êtes disposé-e-s à suivre 4 séances par année, le comité de rédaction vous attend. Il a besoin de s'agrandir et d'accueillir des idées nouvelles.

Feu d'artifice et gerbe d'idées jaillies du bouquet final

Ne craignez rien ! Il n'est pas question pour moi de refaire le procès-verbal de notre diligente et super-active secrétaire (vous pouvez toujours le demander auprès du Centre). Ce ne sont, pour vous lecteurs et lectrices de «Terres civiles», que quelques impressions sur le vif, qui seront relatées ici.

Les assemblées générales sont habituellement lourdes et barbant. Ce ne fut pas le cas de celle-ci. Une certaine cordialité, une bonne humeur latente y circulaient. Nous étions une douzaine de personnes et autant d'absentes (justifiées). Elles ont eu grand tort, et nous les avons regrettées. Philippe Beck a animé ce moment : un cadeau qu'il a voulu nous offrir avant de quitter le comité.

Le «remue-ménages», terme que je trouve, pour une fois, moins bon que le franglais «brainstorming» cher à Philippe, a été fécond de suggestions intéressantes, fortes et, je l'espère, viables. Chacun et chacune y a apporté sa contribution. Comme toujours, c'était une rencontre de gens gagnés dès le départ. Curiosité, sympathie et nombre d'idées nouvelles y ont cependant fleuri.

Des exemples pour promouvoir la non-violence

Cette assemblée générale a permis une véritable tempête de cerveaux. Les participants ont été invités à imaginer des projets concrets afin de rendre vivante et pertinente la Décennie «Pour une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde». Tous ensemble, nous avons proposé, après de longues cogitations, divers axes. Puis, selon nos affinités électives, nous avons formé de petits groupes afin d'approfondir et de rendre réalisables les propositions retenues. En primeur, en voici quelques exemples :

1. Décerner un Prix CMLK à un travail portant sur la non-violence (roman, BD, document pédagogique, etc.). Il a été proposé de constituer un Jury et d'y associer le public, de recourir à des sponsors et de

distribuer ce prix dans le cadre d'une manifestation.

2. Former des formateurs (éducateurs, enseignants, etc.) pour qu'ils puissent prendre conscience des violences quotidiennes et transmettre leurs acquis. L'entretien avec Georges Haldas paru dans «Terres civiles» no 9 pourrait être une base de travail, en complément aux formations à la résolution non-violente des conflits déjà développées par le CMLK.

3. Réaliser un Festival de la non-violence itinérant, en proposant des contes, des ateliers, etc. Il a été envisagé de recourir à des structures légères, d'inclure des artistes, d'informer les écoles de la venue du festival. Un festival qui porterait avant tout sur un travail d'ensemble.

4. Constituer un groupe médias pour continuer à valoriser la non-violence. Dans ce sens, il est apparu nécessaire d'améliorer la réflexion en créant un réseau pour une culture de paix, d'avoir pour chaque média une personne de référence, de distribuer «Terres civiles» dans la rue, d'utiliser l'humour, etc. Alexis Koutchoumow, du



Antoine Chereau

Tiré de l'ouvrage "Mange ta soupe et ... tais-toi !", Michel Ghazal, Ed. du Seuil, 1992

Reflets de l'assemblée générale du 16 juin 2001

Pen Club de Genève, nous a proposé une place dans leur stand au Salon du livre.

Des personnes se sont annoncées pour poursuivre le travail amorcé durant cette assemblée générale : Alexis pour l'aspect éducation, Violetta et Jeanne pour travailler sur les médias, Olivier à propos de la mémoire du CMLK, Maurice et Philippe pour créer un prix CMLK.

Pour que le CMLK reste une association vivante

Cette rencontre a aussi porté sur des aspects incontournables pour une association. Le mandat du comité, avec la participation providentielle de deux nouveaux membres, Maurice Reymond et Eric Röthlisberger, a été renouvelé. Afin d'oxygéner et de dynamiser le comité en fonction, il a été proposé de créer une structure élargie se réunissant 3 fois par an. Hélène, Alexis, et Bernard seraient d'accord d'y participer. A propos de chiffre, il en faut bien, les comptes 2000 et le budget 2001 ont été acceptés (il a aussi fallu constater que les rentrées financières ne sont pas au beau fixe). Hélène Pinto et Bernard Delarze, vérificateurs des comptes depuis un certain nombre d'années, continueront cette tâche. Nous les remercions vivement. Enfin, cette assemblée a aussi été l'occasion pour dire un grand et affectueux Bonjour à Anouk Henry, nouvelle secrétaire associative au CMLK, et un grand et affectueux Merci à Philippe Beck qui quitte le comité, tout en nous promettant des coups de main punctuels.

Le monde peut être beau, mes Amis; allons-y : il y a du pain sur la planche.

Violetta

Exposition « Un poing c'est tout ? »

Nouvelle tournée en préparation

De décembre 2000 à mai 2001, l'exposition « Un poing c'est tout ? » a été reprise quatre fois. De Prilly à Chêne-Bougeries en passant par Sion et La Tour-de-Peilz, de nombreuses classes de collégiens, gymnasiens et apprentis ont eu l'occasion de la visiter. L'expérience acquise lors de ce premier tour de piste, les réactions des élèves comme des enseignants, nous ont permis de faire les constats suivants :

- l'exposition suscite des réactions fortes, voire agressives, de la part de jeunes qui supportent mal de voir épinglée la violence des jeux vidéo ; celle-ci leur paraît normale et banale... alors qu'ils sont choqués par la violence des images d'actualités télévisées projetées en parallèle sur un autre écran ; beaucoup d'adultes ont la réaction inverse : accoutumés aux violences quotidiennes du téléjournal, ils sont effrayés par celles des jeux vidéo ;
- la visite est mieux appréciée et mène à un meilleur travail d'approfondissement si elle a été bien préparée par l'enseignant, notamment quand celui-ci a pu suivre une des visites guidées proposées par le CMLK ;

• dans deux cas, à La Tour-de-Peilz et à Chêne-Bougeries, des personnes avaient été spécifiquement engagées pour accueillir les classes et accompagner la visite ; cette formule a donné les meilleurs résultats en terme de compréhension du sujet et de désir d'en parler en groupe après la visite. Ces constats nous aident à préparer la suite de la tournée. Peut-être une formule nouvelle pourrait-elle être envisagée, le CMLK proposant systématiquement une option « exposition accompagnée », par exemple par un civiliste ? Le CMLK a donc demandé en juillet à être homologué au nombre des établissements d'affectation autorisés à engager des civilistes. Mais la procédure est longue : nous en reparlerons. Dans l'immédiat, nous avons profité de la pause estivale et d'une subvention généreusement accordée par le Fonds de projets de la Fondation Education et Développement (FED), pour effectuer des réparations absolument nécessaires (une exposition interactive, conçue pour être touchée, est plus fragile qu'une exposition traditionnelle). De nouveaux éléments ont été créés

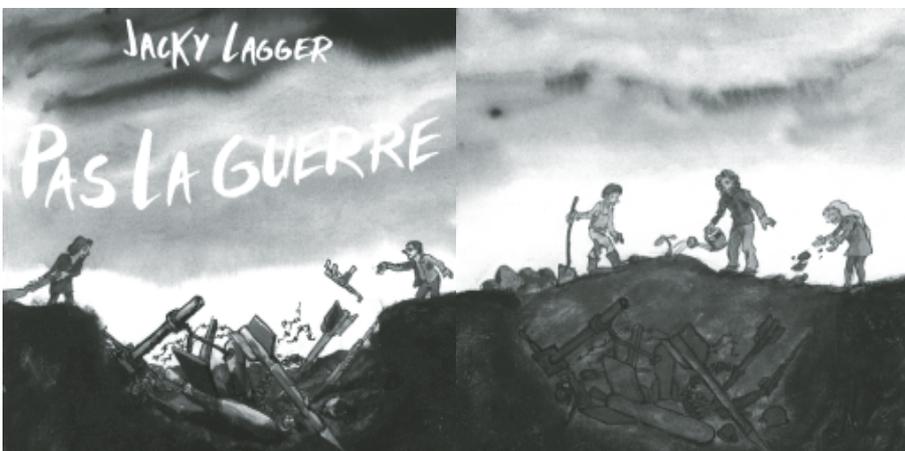
pour améliorer certaines parties du parcours (médiation, expérience de Milgram, artistes contre la violence). Plusieurs panneaux ont été revus et corrigés ou actualisés (moins de textes, davantage d'illustrations). Enfin, en collaboration avec la FED, nous avons créé une mallette pédagogique qui accompagnera désormais « Un poing c'est tout ? ».

Au moment de mettre sous presse – pardon : sous presse ! – ce numéro de « Terres Civiles », nous ne pouvons malheureusement pas encore vous donner les lieux et dates de passage de l'exposition pour l'année scolaire 2001-2002. Les contacts sont en cours dans quatre cantons et des options doivent être confirmées. Mais le site web du CMLK sera actualisé en fonction de ces prochaines reprises. Vous pouvez aussi contacter l'auteur de ces lignes si vous souhaitez en savoir plus.

Roger Gaillard
Responsable de l'exposition

Pour contact : 021/728.07.55
Courriel : rgaillard@smartfree.ch

Pour soutenir l'exposition



Couverture du CD : Gilles-Emanuel Fiaux

Je commande CD
de Jacky Lager,

A adresser à :
.....
.....
.....

Fr. 20.- le CD ou Fr. 18.-/
pièce dès deux exemplaires
+ Fr. 2.- de participation aux
frais d'envoi

Manifestations diverses

▼ L'intervention civile : une chance pour la paix

Colloque coorganisé par Le Comité français pour l'intervention Civile de Paix (ICP) et l'Institut de recherche sur la Résolution Non-violente des Conflits (IRNC). A cette occasion il est proposé de faire l'état des lieux de la recherche, en France, sur la régulation non-violente des conflits, et de présenter les enjeux et la nécessité d'une formation de volontaires à l'intervention civile de paix. Alors que l'intervenant civil affiche qu'il intervient sans armes dans le but de contribuer à créer les conditions d'un processus de paix, sa mission constitue néanmoins une forme d'ingérence. Il s'agira d'en explorer les fondements et les principes.

26 et 27 octobre 2001 - Paris

Inscription auprès de ICP : 0033/1/45.44.48.25 - manco@free.fr

▼ La recherche agricole : pour qui ?

Symposium coorganisé par Swissaid et la Déclaration de Berne dans le cadre de la journée mondiale de l'alimentation. Il sera consacré aux répercussions de la recherche agricole sur la sécurité alimentaire et les conditions de vie des paysannes et paysans.

Vendredi 12 octobre 2001

Inscription auprès de Swissaid : 031/350.53.53 - postmaster@swissaid.ch

▼ "Promoting nonviolence and protecting human rights - the role of civilian third party initiatives in conflict areas"

Une conférence internationale organisée par PBI pour célébrer leur 20e anniversaire. Plusieurs personnes actives dans le domaine de la paix et des droits humains seront présentes.

Le 26 octobre à Konstanz - Allemagne

Le 27 octobre à Romanshorn, Suisse

Inscription : PBI, Zürich, 01/272.27.76 - pbizurich@dataway.ch

INVITATION

Rencontre des membres actifs et actives du CMLK

Vendredi 2 novembre à 17h00 à la rue de Genève 52

Vous avez largement participé à la vie du Centre ou donné un simple coup de main : pour vous remercier, nous vous proposons un apéritif, un moment pour se rencontrer, pour entendre vos attentes, etc.

Vous souhaitez, vous aussi, vous engager concrètement ou simplement partager cet instant avec nous : c'est avec un très grand plaisir que nous vous accueillerons.

Formation

▼ Abus sexuels : Une formation ... Dans quel but ? Etre ou ne pas être ... des relais

Un grave cas d'abus sexuel est survenu dans l'un des groupes des Unions Chrétiennes Romandes. L'envie est apparue de tout mettre en oeuvre pour qu'une telle situation ne se reproduise plus. Les relations de type abusif induisent chez les personnes qui en sont victimes des traumatismes importants, qui peuvent être encore aggravés par des interventions inadéquates. L'un des objectifs essentiels du projet est d'offrir une formation de qualité, menée par des professionnels spécialisés dans le domaine de la

maltraitance et des abus sexuels. Elle s'adresse aux responsables de groupes.

Avec au programme : une partie théorique, une partie pratique et l'expérimentation de fiches de jeux. Interviendront, Carol Gachet (psychologue), Renaud Weber (juge d'instruction), Catherine Jobin (responsable du projet prévention des abus sexuels des Unions Chrétiennes Romandes).

Le but est de permettre à chaque participant-e de devenir un relais : pour être attentif au climat et aux relations dans un groupe, capable de solliciter de l'aide ou de transmettre à des services compétents des informations sur une situation d'abus sexuels (douteuse ou manifeste), prêt à apporter son soutien à la personne victime, et/ou au groupe concerné.

1er et 2 décembre, de 10 à 17 heures.

Fr. 60.- ou Fr. 40.- pour les membres (pour frais de pension, les frais de cours sont pris en charge par les UC Suisses).

Information auprès du secrétariat : 032/753.88.27, cjobin@cevi.ch.

▼ Conflit de voisinage ? Ecoute ... Médiation de quartier

Quand il y a un conflit de voisinage, comment favoriser une solution où chacun est satisfait ? Comment ne pas abandonner, esquiver ou s'en remettre à un jugement extérieur ?

Il vous est proposé une journée pour aborder le fonctionnement de la médiation de quartier, s'interroger sur les attitudes des médiateurs et médiatrices (écoute, impartialité, non jugement), savoir quand proposer une médiation.

Samedi 6 ou 27 octobre, de 9 à 17 heures. Association genevoise pour la médiation de quartier. Information auprès de Catherine Terrettaz Favre, 076/582.34.73 (inscription au plus tard 12 jours avant la session).

Fr. 30.- à 60.- selon possibilités.

Recherchons en Valais une personne de contact (ou plus) pour encadrer des demandes en vue d'un service civil

Pour une véritable alternative à l'Armée XXI, 2X OUI le 2 décembre

Les attentes à l'égard de l'armée se sont transformées. Pour dépasser le rapport au monde actuel des pensées nationaliste et néolibérale, les initiatives du GSsA, sont exemplaires. Elles permettent d'espérer une politique de paix qui s'oppose à un repli sur soi ainsi qu'à la logique du profit. Avec l'initiative "Pour une politique de paix crédible et une Suisse sans armée", les conflits ne seront plus sous contrôle militaire. Avec l'initiative "La solidarité crée la sécurité : pour un service civil volontaire pour la paix", une alternative civile d'intervention est introduite. En réfutant une politique de la paix gérée par des militaires, ces deux objets s'inscrivent dans le champ de la non-violence.

Douze ans après 1989

La première votation pour la suppression de l'armée date de 1989. Elle visait à rompre avec l'image largement répandue selon laquelle la Suisse s'identifiait totalement avec son armée. La campagne et le résultat surprenant de cette votation ont permis de remettre en cause cette représentation. Excepté l'introduction du service civil (avec toutes ses limites), il faut admettre que ce nouveau regard a essentiellement ouvert la voie au renouvellement de l'instrument militaire.

Le 2 décembre prochain, à savoir 12 ans plus tard, le peuple sera invité à se prononcer sur les deux initiatives proposées par le GSsA. Le contexte dans lequel ses deux objets sont actuellement en discussion a profondément changé.

Avec l'accélération de la globalisation néolibérale, de vastes parties de la planète ont connu un accroissement de la pauvreté. De même, en marge du monde occidental, les situations de conflits violents se sont multipliées. Parallèlement, nous avons assisté à une mutation de la fonction des

armées occidentales : de la défense des territoires nationaux ou du «monde libre» en général, contre la menace communiste, nous sommes passés à la défense des intérêts - notamment économiques - des puissances occidentales, partout où celles-ci seraient menacées. Cette évolution s'est traduite depuis quelques années en une nouvelle augmentation des dépenses militaires des Etats-Unis et des principales puissances européennes.

Les réformes de l'armée suisse, entamées à partir du milieu des années nonante, cherchent toutes à s'adapter à la tendance internationale : professionnalisation, développement des armements à haute technologie, renforcement des capacités d'intervention au delà des frontières, réduction des effectifs en baissant l'âge de service. Elles répondent avant tout

aux exigences des milieux économiques. Ceux-ci ne veulent plus porter le lourd fardeau que constituait la grande armée de milice, axée sur la défense du territoire national. En revanche, ces milieux poursuivent la mise en place d'un instrument militaire qui leur soit profitable à deux niveaux□:

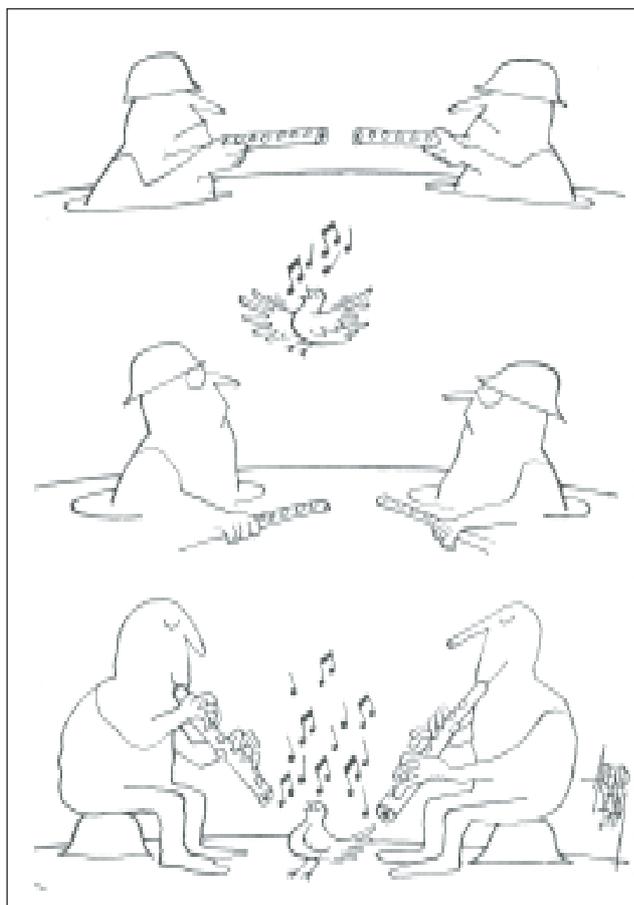
- Les achats de nouveaux armements (voir la liste d'achats pour 30 milliards de francs dévoilée ce printemps) doivent permettre de conserver une place au sein des circuits économiques, liés au complexe militaro-industriel international.

- La collaboration militaire avec les principaux partenaires occidentaux doit compenser, du moins en partie, la situation privilégiée dont jouissait la Suisse du temps de la

guerre froide. Les soutiens actifs de l'UBS et de l'*EconomieSuisse* (faitière de l'économie privée en Suisse) pour les engagements armés à l'étranger ne peuvent s'expliquer autrement que par ce souci.

2001: un engagement concret pour une politique de paix

L'enjeu portant sur les deux initiatives du GSsA tend aujourd'hui à se limiter à la politique de sécurité de la Suisse et à son positionnement dans le monde. Il faut malheureusement constater que le débat se situe surtout entre les partisans du repli sur soi et les forces qui cherchent à positionner la Suisse dans le sillage des maîtres qui dominent le monde. Considéré comme un grand marché globalisé, il faut en tirer le



Coll. cartes-postales CMLK

plus possible de profits. Il est ainsi impératif de contribuer à le «contrôler», au besoin militairement.

La volonté d'une perspective différente, civile et solidaire, pour faire face aux défis actuels, est aussi présente dans cette campagne. En défendant une politique de paix fondée sur le désarmement et la réduction des causes - économiques, sociales, culturelles - des conflits, elle appuie la construction d'un «autre monde possible», à la quelle travaille un nombre toujours plus grand de personnes et de mouvements au niveau planétaire. Une alternative à la pensée dominante, avec des propositions concrètes dépassant le politiquement réalisable, demeure indispensable. En se limitant à des aspects liés uniquement aux coûts et à l'efficacité de la future armée, tels que ceux proposés par une partie du Parti Socialiste Suisse, nous risquons de perdre de vue les vrais défis.

La campagne référendaire du GSsA, contre l'envoi à l'étranger de soldats armés, a démontré qu'il vaut la peine de s'engager dans le débat. Même si nous devons faire face à nos moyens financiers restreints et à une configuration politique difficile. Sans cette implication, le point de vue pacifiste aurait été totalement marginalisé. Les deux initiatives soumises au peuple le 2 décembre prochain permettent de poursuivre et de renforcer la perspective d'une véritable politique de paix, civile et solidaire. Il est donc nécessaire d'être présent sur le terrain, dès maintenant.

Tobia Schnebli,
membre du GSsA-Genève

Ne pas confondre service civil
et service civil volontaire
pour la paix.

Pour un coup de main,
021/661.24.34

▼ “Pour une politique de paix crédible et une Suisse sans armée” - Initiative populaire fédérale

⇨ **La Suisse n'est pas menacée militairement.** En l'absence de menaces militaires dirigées contre la Suisse, l'armée veut se poser comme réponse à toute sorte de problèmes : mafia, sabotage, terrorisme, fondamentalisme religieux ou trafic de drogue. Devenue un méga programme d'occupation, l'armée détourne l'attention des vrais défis de notre temps.

Cette initiative demande l'abolition de l'armée. Les tâches civiles comme l'aide en cas de catastrophe sont transférées aux autorités civiles. La Confédération soutient la conversion civile des places de travail liées à l'armée. Le peuple serait appelé à se prononcer ultérieurement sur une éventuelle participation armée à des efforts internationaux pour la paix.

⇨ **L'armée coûte un million de francs par heure.** L'armée suisse coûte encore plus de 9 milliards de francs par an. Les 30 milliards prévu par *Armée XXI* pour l'achat de nouveaux armements ne va rien changer à ce gaspillage monstrueux, au contraire !

⇨ **L'armée veut collaborer avec l'OTAN.** Comme la plupart des armées occidentales, l'armée suisse est passée d'une politique de défense à une politique d'intervention. Cela n'a rien à voir

avec la solidarité. Collaborer avec les «partenaires» de l'OTAN assure un contrôle.

▼ “La solidarité crée la sécurité : pour un service civil volontaire pour la paix (SCP)” - Initiative populaire fédérale

⇨ Les conflits sont inévitables. Le SCP peut soutenir tous les efforts visant à la solution pacifique des différends.

⇨ Il faut davantage soutenir les démarches comme la détection précoce et l'observation des conflits, l'accompagnement des personnes en danger, la médiation entre parties en conflit, le soutien aux forces locales qui s'engagent pour des solutions non militaires, ainsi que les médias indépendants.

⇨ Il n'y a pas de paix sans justice. A lui tout seul, le SCP n'éliminera pas les causes de la violence et des conflits. Il peut par contre augmenter les chances d'appréhender politiquement les conflits et ainsi contribuer à éliminer à long terme les structures injustes au niveau social, économique, etc.

L'initiative demande la réalisation de trois niveaux concrets :

1. Une formation de base, ouverte à toute personne résidant en Suisse. Elle permettrait la diffusion des connaissances et des pratiques visant à désamorcer les situations de violence existant en Suisse. L'initiative ne fixe ni la durée, ni la structure de cette formation de base.

2. En fonction des besoins, les volontaires reçoivent une qualification en vue de leur engagement au sein du SCP. Un pool de volontaires, quali-

fiés et prêts à s'engager, sera à la disposition du SCP.

3. Les civilistes pour la paix interviennent, en tant que médiateurs, pour réduire la violence dans les situations de conflit. Les interventions civiles ne se font que sur la demande d'acteurs impliqués aux niveaux local et international. Elles sont effectuées par des organisations non gouvernementales appropriées, coopérant étroitement dans les domaines des droits humains, de la reconstruction sociale et de l'observation des procédures électorales.

Defense suisse et intégration européenne

De nombreuses questions abordées, un débat qui se poursuit

Que penser de la perspective d'une intégration de notre pays à une force de défense européenne ? Nos colonnes continuent à faire place au débat et nous serions heureux de recevoir l'écho de vos réactions. Il vous est proposé cette fois-ci deux réflexions indépendantes du comité de rédaction et ne reflétant aucunement les buts du CMLK. La première nous renvoie à une version raccourcie d'un document d'orientation qui marque un changement de la vision stratégique du Parti Socialiste, élaboré par sa commission spécialisée de politique de sécurité. Le deuxième est une contribution personnelle. Elle s'inscrit dans une perspective de réaménagement de l'armée suisse. Deux apports favorables à un Partenariat pour la paix qui passent par la critique de l'Armée XXI, mais aussi par l'acceptation de l'envoi de soldats armés à l'étranger.

Une nouvelle conception militaire du PS ?

1. Analyse de la menace

- Les principaux risques qui menacent notre pays dans un avenir prévisible ne sont pas de nature militaire. Outre les atteintes globales à l'environnement, notre sécurité est surtout menacée par la pauvreté qui règne dans les pays en développement et en Europe de l'Est, ainsi que par la dépendance des sociétés modernes à l'égard de systèmes techniques industriels très vulnérables, en particulier électroniques.
- Depuis la fin de la guerre froide, les signes précurseurs des conflits armés ont considérablement changé. Pour des conflits géopolitiques traditionnels, on escompte actuellement un «préavis» de dix ans au moins.
- Une grande guerre en Europe ou une attaque en règle contre la Suisse ne représentent pas un scénario réaliste sur lequel fonder une politique militaire.
- Mais il existe des menaces militaires nouvelles, qu'il convient de prendre au sérieux et qui peuvent se matérialiser pratiquement sans signes précurseurs. Il s'agit avant tout des attaques terroristes de toutes sortes, qui peuvent trouver leur origine en Suisse ou dans n'importe quel autre pays.

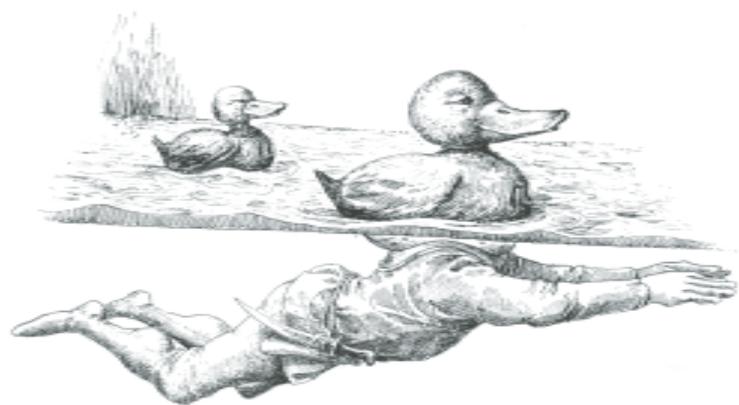
Elles ne visent pas la Suisse en tant que telle, mais des installations ou organismes sensibles, voire des citoyennes ou citoyens innocents. Ces nouvelles menaces militaires sont doublement coupées du territoire national, dans leur point d'origine comme dans leur cible.

- Il n'existera pas, dans un avenir prévisible, de dispositif technique de défense efficace contre les missiles de longue et de moyenne portée. Il n'est donc pas raisonnable d'affecter des ressources déjà limitées à une menace aussi mince: il y a des moyens plus simples et meilleur marché que des missiles pour frapper la Suisse avec des armes de destruction de masse. Il reste donc la nécessité d'assurer une prévention générale à long terme et de garantir la coopération proactive avec les États ou groupes à risque, afin de se prémunir con-

tre une attaque par missiles ou la menace d'autres actes terroristes faisant appel à des armes de destruction de masse.

2. Mission impartie à l'armée suisse

- La mission de défense en cas de grande guerre en Europe ou d'attaque directe contre la Suisse doit être redimensionnée selon une «règle des dix ans». En l'absence de menace d'agression, la mission de défense sera réduite à un niveau permettant de restaurer la capacité de guerre dans les dix années qui suivent. Sans changement notable du niveau de risque, il suffira de garantir la compétence de base et la capacité de remontée en puissance permettant de faire face à une nécessité de défense de grande envergure.
- Une police de l'air et des frontières capable d'assurer les engagements de sûreté



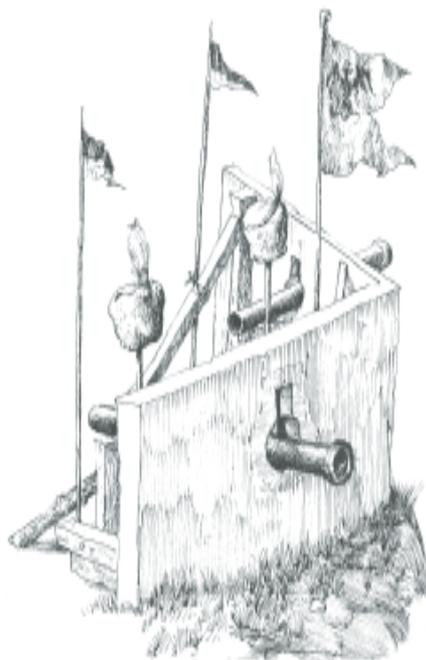
Le canard trompe-l'oeil, dessin de Kurt Halbritter (1924-1978) in *A l'attaque ! Des mille et une manières de perdre les guerres*, Ed. Balland, 1979

sectoriels. Ces menaces n'ont guère de signes précurseurs et peuvent frapper à tout moment. La Suisse est entourée de démocraties stables, qui constituent un tampon entre nous et ces menaces. Ces dernières resteront donc toujours bien en deçà du risque de guerre: quelques avions violant notre espace aérien, des bandes de voyous compromettant la sécurité aux frontières, des groupes antagonistes d'immigrants se livrant à des affrontements armés ou s'en prenant à des conférences internationales. Pour garantir la sûreté de son territoire, la Suisse a besoin de moyens militaires affectés à des fonctions de police qui lui permettent de préserver la souveraineté sur son espace aérien et de garantir l'intégrité de ses frontières et de sites sensibles: aéroports et centres de conférences, par exemple. La police de l'air et la protection des frontières devront être judicieusement organisées en étroite coopération avec les pays voisins.

- La sécurité de la population civile résidant en Suisse peut être garantie par le recours intelligent aux moyens de police existants. Du fait que les nouveaux conflits ne s'inscrivent plus dans un cadre territorial précis et que les attaques terroristes en particulier peuvent être lancées depuis l'intérieur comme l'extérieur du pays, l'État a pour rôle d'assurer la sûreté de la population civile contre ces nouveaux risques. Le PS est convaincu que les moyens de police existants n'ont jusqu'à présent pas suffisamment été préparés à la lutte spécifique contre ces nouvelles menaces. Il demande donc que les ressources de police existantes soit utilisées plus efficacement et les priorités convenablement choisies. Mais il n'est pas utile d'accroître notablement l'appareil policier. Le PS continue également de s'opposer - ne serait-ce que pour des raisons historiques - au principe du service d'ordre militaire.

- La Suisse s'associe aux interventions de soutien de la paix de la communauté internationale. La guerre a changé de visage au cours du siècle dernier. Il ne s'agit plus guère de confrontations géopolitiques entre pays et entre forces armées nationales: ce sont maintenant des génocides, des violations des droits humains universels et du droit international. Les conflits armés se déroulent ainsi le plus souvent à l'intérieur de frontières reconnues en droit internatio-

nal. Et c'est la population civile qui est le plus touchée. C'est pourquoi le PS est favorable à la participation de troupes suisses armées à des missions de soutien de la paix de la communauté internationale - et cela pour des raisons relevant de la politique de paix et de sécurité comme de la politique extérieure du pays.



Faux-forts, Kurt Halbritter

3. Doctrine de l'engagement: protection de la population civile et de la démocratie

- La doctrine d'engagement de l'armée doit viser à ne pas détruire ce que l'on est censé protéger. La densité de l'habitat et la vulnérabilité des systèmes techniques des sociétés modernes limitent considérablement la volonté militaire de concentrer en un minimum de temps un potentiel aussi puissant que possible afin de le mettre en œuvre pour infliger des frappes massives. De même que le Conseil fédéral a fini par accepter après d'interminables débats qu'on ne peut pas se défendre contre une attaque atomique, il doit maintenant reconnaître que même dans la guerre moderne «conventionnelle», il vient un moment où la défense tourne à l'autodestruction.

- Les sociétés dont la capacité de combat est étroitement limitée ne peuvent pas s'en sortir en prévoyant de faire la guerre hors de leur territoire. La guerre moderne fait 90% de ses victimes dans la population civile; c'est en fin de compte au sein de l'armée qu'on se trouve le plus à l'abri. Le PS estime que l'armée ne doit pas d'abord se protéger elle-même, mais protéger la population civile et le fonctionnement de la démocratie.

- Il faut prévoir dans les missions de l'armée l'affectation à des fonctions de police d'une grande partie des ressources. Dans la défense nationale, les engagements de sûreté sectoriels comme dans les missions de paix, le premier objectif doit être le même: réduire le niveau de violence. Pour y parvenir, il convient de maintenir au niveau le plus bas possible la violence imputable à nos propres forces. De même que la police doit d'abord et avant tout s'opposer à l'escalade de la violence, l'armée ne doit pas chercher à infliger des frappes décisives tant qu'il existerait d'autres possibilités de désescalade.

4. Sécurité collective: l'ONU et l'OSCE plutôt que l'OTAN

- Le PS est favorable à la mise en place, sous l'égide de la communauté internationale, d'un système de sécurité collective. En revanche, il est opposé à l'adhésion de la Suisse à l'OTAN, une alliance militaire fondée sur l'exclusion, ne défendant que les intérêts de certains pays et incapable d'instaurer une paix stable et démocratiquement légitime du fait qu'elle s'impose par la force aux tiers. Une doctrine axée sur la défense du territoire reste possible même sans intégration dans une alliance militaire.

- La mission de l'armée et la doctrine d'engagement ramènent la nécessité de la coopération internationale à deux cas de figures: d'une part une coopération des forces aériennes avec les pays voisins; d'autre part la participation de troupes à des actions de soutien de la paix dans le cadre de l'ONU ou de l'OSCE. Il n'y a que pour les opérations de soutien de la paix qu'un engagement spécifique de la Suisse dans le Partenariat pour la paix de l'OTAN et dans les missions de l'UE puisse se justifier.

5. Effectifs de l'armée suisse: 60 000 militaires (15 000 contractuels et 45 000 réservistes)

• Les missions de l'armée suisse définies ici requièrent une dizaine de milliers de soldats prêts à intervenir et une quarantaine de milliers présentant un degré de disponibilité moindre. Ce niveau correspondrait à celui de pays comparables: 42 100 pour la Belgique, 25 000 pour le Danemark, 55 400 pour les Pays-Bas et 30 200 pour la Norvège. Le PS est conscient des inconvénients d'une armée de volontaires, mais il s'agit d'effectifs trop réduits pour qu'il soit possible de recourir au service obligatoire.

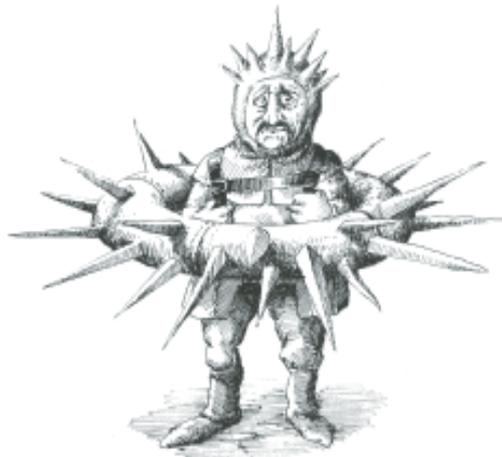
• Le principal problème est d'ordre démographique. Chaque année, quelque 32 000 jeunes citoyens sont appelés sous les drapeaux. Pour des raisons d'efficacité, il convient de conserver comme réservistes pendant dix ans tous ceux qui ont été recrutés, formés et équipés. Le système du cours de répétition fonctionne bien. Mais, en dix ans, on obtiendrait une armée pléthorique de 320 000 soldats. Pour ramener l'effectif à 60 000, il suffirait de recruter 6 000 hommes par an.

• Les 26 000 restants seraient surnuméraires. Parmi eux, 4 000 tout au plus pourraient être déclarés inaptes, de sorte que les autres ne se sentent pas traités injustement. Il resterait donc 22 000 jeunes gens aptes au service à qui il faudrait trouver une occupation en dehors de l'armée. Il n'y a pas besoin d'eux pour la protection de la population. Le PS demande l'abolition du service de protection civile obligatoire. La protection de la population ne saurait absorber ces appelés, faute d'activité utile à leur confier. Le service civil n'a pas plus besoin de 20 000 jeunes gens chaque année. Il conviendrait d'élargir considérablement sa mission, ce qui n'a encore jamais été mis en discussion.

• En conclusion, le service militaire obligatoire crée un effectif cinq ou six fois trop élevé, que l'on ne pourra réduire sans enfreindre l'égalité de tous devant le droit: il faudrait soit abandonner la répartition équitable des sujétions imposées par le service national, soit accepter des effectifs largement pléthoriques. Il n'y a pas de troisième

voie. C'est pourquoi la plupart des pays ont abandonné la conscription: la Grande-Bretagne ne l'a jamais eue, les États-Unis l'ont abolie en 1973, la Belgique, les Pays-Bas et le Danemark au début des années 90, la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal dans la seconde moitié de cette même décennie.

• Le nouveau système ne peut marcher que si l'on offre aux engagés volontaires une formation attrayante, qui les aide à trouver



La cuirasse d'épines, Kurt Halbritter

un emploi dans le civil au terme de leur service militaire. Le PS est disposé à soutenir un financement initial destiné à la mise en place d'un dispositif de formation de qualité. Le fait que l'engagement volontaire débouche sur le marché civil du travail contribue à ce que l'armée ne devienne pas un corps étranger dangereux. Mais il faudra accorder une attention particulière au contrôle démocratique d'une telle armée de volontaires.

• Il ne faut bien sûr pas attendre d'une armée de 15 000 personnes la solution à tous les problèmes posés. Dans une armée de milice, de nombreux soldats apportent des qualifications de haut niveau acquises dans le civil, ce qui peut être très précieux par exemple dans les missions de paix de l'ONU. Raison de plus pour offrir une formation particulièrement solide dans l'armée aux engagés volontaires, qui seront vraisemblablement issus des couches inférieures de la population.

L'intégralité du document est disponible sur le site Internet du PS : www.sp-sp.ch

▼ 100 dates de la non-violence au XXe siècle

Le XXe siècle a été un siècle de crimes contre l'humanité où les morts se sont comptés par millions. Il a aussi vu naître et prospérer sur tous les continents une forme nouvelle de lutte : la résistance non-violente.

Pour marquer la Décennie pour une culture de la non-violence et de paix, *Alternatives-non violentes* a choisi 100 dates, sans souci d'exhaustivité, afin de créer une affiche. Cette dernière vise à rappeler des moments forts de résistance non-violente. Elle témoigne de la capacité humaine à imaginer d'autres méthodes que la violence pour réagir à l'oppression; elle montre qu'il est possible de défendre efficacement les droits humains et la démocratie avec des moyens qui ne les renient pas.

La violence répond à la violence dans une spirale sans espoir. Destructrice et meurtrière, elle s'avère incapable d'apporter des solutions valables aux inévitables conflits qui constituent la trame de notre existence et de notre histoire.



La non-violence, en cherchant à concilier l'exigence morale et le réalisme politique, offre l'espérance de construire un avenir libéré de la fatalité de la violence. C'est pourquoi il est urgent de déconstruire les idéologies de la violence et de développer une culture de la non-violence.

Un texte d'introduction pour entrer dans l'illustration de l'affiche, pour découvrir des moments forts et des personnalités qui ont marqué l'Histoire de manière constructive.

Ces affiches peuvent être commandées auprès du CMLK : 021/661.24.34 - cmlk@cmlk.ch

Fr. 7.-/affiche pliée (format 60/84 cm) + frais de port

Suisse et intégration européenne :

Intégration à la carte ?

2ème contribution sur le thème dans ce numéro de "Terres civiles" - voir introduction p. 10

Les questions sont-elles bien posées ?

Les votations du 10 juin dernier ont montré que 51% des citoyens acceptent l'armement des soldats suisses à l'étranger dans le cadre de l'instruction ou d'exercices d'une part, et pour se défendre dans le cadre d'engagements visant à maintenir la paix sous un mandat de l'ONU ou de l'OSCE d'autre part. La loi prévoit explicitement, dans le second cas, que les militaires concernés seront volontaires, qu'ils ne seront pas engagés dans des missions de combat ou pour imposer la paix; et les engagements concernant plus de 100 hommes et durant plus de trois semaines devront être approuvés par les Chambres fédérales.

Ce vote serré est également conséquence de graves malentendus mis en évidence lors des débats ayant précédé la votation du 10 juin. En mettant allègrement tous les enjeux dans le même sac, certains entretiennent la confusion des genres et jouent sur la peur. On évite ainsi soigneusement la réflexion de fond, ce qui profite aux extrêmes - c'est-à-dire aux conservateurs. A tel point qu'une fois encore, on est en droit de se demander si les questions ont été bien posées.

Deux oppositions à la mise en place de cette loi se sont faites entendre. La première, par patrio-centrisme et par une conception étriquée de la Neutralité, refuse les engagements en dehors de nos frontières. La seconde, pour des raisons morales ou philosophiques, accepte l'idée d'engagements «humanitaires» mais ne veut pas de troupes armées.

Le premier argument, en l'état actuel, est indéfendable. En effet, la Suisse met des observateurs ou des contingents à disposition de l'ONU depuis 1953, et oeuvre dans ce sens depuis 1919 déjà¹. De plus, nous sommes aujourd'hui membres du Partenariat pour la Paix (PPP) et surtout, les Chambres fédérales se sont prononcées en 1996 à une importante majorité² pour l'engage-

ment de militaires suisses dans des missions de promotion de la paix à l'étranger. Contrairement à ce qu'elle a affirmé, l'ASIN ne s'opposait pas qu'au rejet de l'armement des contingents suisses, mais cherchait à obtenir un réexamen de l'envoi de militaires à l'étranger. Or un tel référendum et une volte-face de l'extrême droite ne sont pas à l'ordre du jour: des militaires suisses continueront à servir notre politique de sécurité à l'étranger.

Ici, il faut bien voir que la situation actuelle – soldats opérant dans un environnement dangereux sans disposer des moyens adéquats pour se défendre – est maladroite et inconfortable. Une protection militaire passive (blindages, gilets pare-balles, abris) et active (dissuasion) sont toutes deux indispensables dans des régions connaissant la guerre ou le chaos. Pour l'instant, cette protection doit être assurée par des armées étrangères – avec les problèmes de coordi-



Depuis 1997, Suédois et Suisses participent à des exercices communs

On peut également avoir peur d'une adhésion de la Suisse à une organisation de défense supra-nationale ou à l'ONU. Cela est exclu puisque dans les échanges et coopérations en temps de paix prévus par la loi, il n'est aucunement question de devoir d'assistance.

Sans même s'apesantir sur le fait que les contingents suisses ne seront pas engagés dans des opérations de combat ou de représailles de l'ONU ou de l'OTAN, la seconde objection est plus compréhensible: on peut se demander si la paix est possible lorsqu'elle est imposée par les armes d'une part, et par des armées étrangères à fortiori.

On peut également avoir peur d'une adhésion de la Suisse à une organisation de défense supra-nationale ou à l'ONU. Cela est exclu puisque dans les échanges et coopérations en temps de paix prévus par la loi, il n'est aucunement question de devoir d'assistance. Sans même s'apesantir sur le fait que les contingents suisses ne seront pas engagés dans des opérations de combat ou de représailles de l'ONU ou de l'OTAN, la seconde objection est plus compréhensible: on peut se demander si la paix est possible lorsqu'elle est imposée par les armes d'une part, et par des armées étrangères à fortiori. Ici, il faut bien voir que la situation actuelle – soldats opérant dans un environnement dangereux sans disposer des moyens adéquats pour se défendre – est maladroite et inconfortable. Une protection militaire passive (blindages, gilets pare-balles, abris) et active (dissuasion) sont toutes deux indispensables dans des régions connaissant la guerre ou le chaos. Pour l'instant, cette protection doit être assurée par des armées étrangères – avec les problèmes de coordi-

tent de plus en plus à ceux des forces de l'ordre.

Enfin, la coopération militaire en temps de paix est aujourd'hui indispensable. D'une part, les coûts de développement des nouveaux matériels ont poussé à une concentration des industries et des programmes d'armement. D'autre part, certaines armes dont la Suisse dispose depuis les années 1960 sont si performantes qu'elles ne peuvent être utilisées sur notre territoire en temps de paix, prescriptions de sécurité et nuisances obligent. On peut citer par exemple les missiles de défense contre avions, les chars ou l'artillerie. Depuis 1992, des accords ponctuels ont permis de réaliser des échanges dans ce domaine notamment avec l'Autriche, la Suède, la France, l'Espagne et peut-être demain les pays de l'Est. Ces accords nous permettent de disposer de possibilités d'entraînement qui n'existent pas en Suisse. En contrepartie, ces armées étrangères peuvent profiter de certains cours, d'infrastructures ou de simulateurs dont nous disposons. De tels échanges sont mutuellement avantageux et unanimement appréciés, également sur le plan humain: les échanges d'expériences et l'émulation sont bienvenus.

Quand tout le monde parle d'interopérabilité

Depuis 1995, on parle de plus en plus chez nous d'interopérabilité, ou de compatibilité avec l'OTAN. Ce terme millésimé de la seconde Guerre mondiale, tantôt brandi comme panacée ou comme épouvantail, mérite que l'on s'y attarde. Il a représenté l'expression même de la cohésion de l'Alliance Atlantique durant le dernier demi-siècle: rationalisation du développement ou des acquisitions, volonté politique de défense, logistique et procédures communes permettant à plusieurs armées nationales de combattre côte à côte et d'être soutenues par l'arsenal des démocraties, c'est-à-dire les Etats-Unis d'Amérique.

Les membres de l'OTAN sont-ils eux-mêmes interopérables ? Certains membres de l'OTAN ont un statut ambivalent; certains sont neutres; et les pays européens traînent souvent les pieds pour adopter les nouveaux standards. Aujourd'hui, la réduction des dépenses militaires en Europe – qui n'a pas son équivalent de l'autre côté de l'At-

lantique – signifie que la différence de niveau technologique et d'équipement entre les USA et ses alliés est telle qu'elle met l'alliance en péril. Car le monopole de certains systèmes électroniques sophistiqués et la politique «zéro mort» des Américains impliquent de plus en plus que ces derniers soient les «cerveaux» des opérations multinationales, les autres devant se

pour certaines raisons techniques, par exemple la protection de l'espace aérien ou des transmissions électroniques, l'adhésion à une organisation de sécurité supranationale serait souhaitable pour la Suisse, une telle alliance n'existe pas à ce jour en Europe. En outre, il faudrait davantage que les actuels accords bilatéraux pour y participer.



Instruction de la Suisse sur les mines antipersonnel

contenter des basses besognes, souvent les plus dangereuses. Les nouveaux satellites d'Europe centrale, peut-être futurs membres de l'alliance, se voient signifier des obligations d'interopérabilité en cas d'adhésion. Cela implique bien sûr des contrats juteux pour les industries de l'Ouest. Enfin l'extrême centralisation, la prise de pouvoir des politiciens et des juristes, la bureaucratisation, la multiplication des états-majors et des procédures standardisées font aujourd'hui de l'OTAN une machine géante aux pieds d'argile. Sa capacité de réaction est faible: il faut au minimum 48 heures à une division pour émettre un ordre d'opération, qui ne sera exécuté dans le meilleur des cas que 24 heures plus tard. Or sur le terrain, une mauvaise décision immédiate est souvent meilleure qu'une solution idéale qui arrive trop tard...

Et la Suisse dans tout cela ? La neutralité exclut l'adhésion à l'OTAN, mais pas au PPP qui est un partenariat non contraignant où chaque membre propose et choisit à la carte l'étendue de sa coopération. Même si

La Suisse se retrouve donc souvent isolée et incomprise dans le domaine de sa sécurité. Il en est né une certaine frustration au sein d'une partie de l'Armée, qui utilise ces pressions extérieures – réelles ou supposées – pour pousser à la modernisation de notre outil de défense et vers l'interopérabilité, dont la référence par défaut est l'OTAN. Ce parti des «modernes» ou des «bellicistes» est aujourd'hui minoritaire. On le constate en voyant au sein de l'Armée les réactions de rejet, les désistements et surtout le silence qui répond au projet Armée XXI que ces «modernes» ont initié.

Quels engagements pour l'armée d'aujourd'hui et de demain ?

Comme à l'occasion d'autres réorganisations de l'Armée, la réforme actuelle n'est qu'un projet. Dans sa réalisation, elle subira comme toujours une série d'aménagements et de compromis. Mais elle a au moins le mérite de répondre et de se prépa-

rer aux grands enjeux à venir: augmentation de la capacité d'engagement et définition de la place de la Suisse vis-à-vis de l'Europe.

Quelle est alors la place de l'Armée suisse dans le cadre d'une Défense européenne ? Tout d'abord, on aurait tort de croire qu'un pays pourrait adhérer à une entité politique sans y mettre le prix, financier et humain. Ensuite, la sûreté et l'assistance sur le territoire restent à moyen terme une responsabilité de chaque Etat. Enfin chaque membre met à disposition, en commun, ses meilleurs atouts. Pour la Suisse, il pourrait s'agir aussi bien de logistique ou de Génie que d'infanterie légère ou territoriale. Mais ces unités nécessitent des services ou des appuis très variés – de l'administration à la défense aérienne. A cette fin, l'Armée XXI ne dispose pas d'unités définitivement constituées, mais prévoit de cas en cas l'assemblage de formations adaptées à tel ou tel engagement.

Enfin, quels sont nos moyens ? Si l'on compare la taille de la Suisse à celle de nos voisins européens, en cas de participation à une Défense commune, nous n'engagerions certainement pas au-delà d'une ou deux brigades d'environ 6000 hommes chacune - et cela pour une durée d'une à deux semaines

Armée XXI a été conçue entre autre pour disposer en permanence de contingents sur le terrain et pour mieux répondre à des engagements de plus longue durée que l'organisation actuelle. Or, force est de constater que la réduction des effectifs sera telle qu'il ne sera guère possible d'engager plus de 500 hommes, soit un bataillon, pour des missions à l'étranger. En effet, pour chaque contingent sur le terrain, le double de cet effectif est nécessaire à la relève. Enfin ce chiffre décuple lorsque l'on compte le soutien, les transports et la planification de telles opérations.

Aujourd'hui comme demain donc, la participation suisse à des engagements humanitaires restera modeste. L'envoi d'un bataillon d'infanterie sera peut-être efficace – mais n'apportera rien que d'autres pays ne soient en mesure de faire. En revanche, la Suisse peut se mettre en valeur en mettant à disposition des matériels sophistiqués dans le domaine du déminage, de la reconstruction ou de l'assistance (trans-

ports, logistique, approvisionnement en vivres et eau potable, etc). Elle peut ainsi se distinguer grâce à ses particularités, à son autonomie et à son savoir-faire.

adjoint de la Revue Militaire Suisse, il s'exprime ici à titre strictement personnel.

A.V.

Alexandre Vautravers est depuis 1998 assistant à l'Université de Genève et prépare une thèse sur l'histoire de l'industrie d'armement. Rédacteur-

NOTE

¹ Escorte militaire de trains transportant des vivres en Pologne.

² 109 contre 59 au Conseil National et 38 contre 2 au Conseil des Etats.

Les armes ne sont pas des jouets



Des soldats britanniques, engagés dans la mission de l'OTAN en Macédoine pour récolter les armes de la guérilla albanaise (UCK), montrent leurs armes à des enfants albanophones

Une photo (Keystone) abominable qui a retenu mon attention alors que je lisais le Courrier du mercredi 29 août 2001. Elle relate un beau contre-exemple de paix et de non-violence proposé aux enfants.

Violetta

Après 5 ans de balbutiements, le service civil doit s'affirmer

Les chambres devront prochainement se prononcer sur une nouvelle version de la loi sur le service civil. Cinq ans après son entrée en vigueur, c'est l'occasion de corriger ses imperfections et de soulever le débat sur la nature même de l'engagement civil.

Mille et une... demandes d'admission au service civil déposées au premier semestre 2001. Si l'on peut se réjouir de ce chiffre, qui représente 20% d'augmentation par rapport à l'an passé, il convient également de déposer les statistiques pour s'engager dans une réflexion constructive. En effet, l'heure est au bilan, puisque la mouture suisse du service civil fêtera cette année ses 5 ans d'existence. Et, si elle a bien grandi, elle reste encore imparfaite.

Après son acceptation par le peuple à plus de 80%, la loi sur le service civil (LSC) entrerait enfin en vigueur le 1er octobre 1996. De nombreux pays européens disposaient alors déjà d'une alternative pacifiste à l'engagement armé. Mais, si l'adoption de cette loi constituait une victoire, l'application du service civil n'en restait pas moins soumise à des règles très strictes. Ainsi, par exemple, la LSC stipule que l'engagement au service civil ne constitue pas un libre choix, mais un service de remplacement à effectuer en cas d'incompatibilité de conscience avec l'engagement armé. Les demandeurs doivent alors être en mesure de "prouver" leur cas de conscience devant une commission d'admission, en remplissant des conditions bien précises. Le service civil ne constitue donc pas une fin en soi et reste relativement marginal malgré l'augmentation constante des demandes.

Au cours de ces 5 ans, de multiples tentatives ont été effectuées afin de pallier aux lacunes que comporte la LSC. Plusieurs motions et initiatives parlementaires ont été déposées dans le but de l'améliorer. L'année dernière encore, le Centre Martin Luther King a adressé au Conseil Fédéral une pétition visant notamment le libre choix entre armée et service civil, ainsi qu'une amélioration de l'accès à l'information sur ce dernier. Il aura finalement fallu attendre "Armée XXI" pour qu'un espace de révision soit introduit. Face aux réformes ap-

portées à la loi sur l'armée et l'administration militaire, il est effectivement apparu impératif au département fédéral de l'économie d'adapter des dispositions de la LSC.

Encore bien imparfait

L'une des modifications principales prévoit la réduction du temps de service civil de 1,5 à 1,3 de plus que l'armée. Le Conseil national a refusé précédemment de ramener ce dernier à l'équivalent du service militaire, rejetant toujours l'idée de libre choix entre les deux formes de service. Si quelques améliorations semblent ainsi se profiler, la proposition de loi, qui devrait entrer en vigueur en 2003, contient néanmoins encore plusieurs imperfections.

Alors que le futur texte de loi a été soumis en consultation jusqu'au 31 juillet dernier, le Centre Martin Luther King a déposé sa prise de position, en suivant les propos émanant d'une rencontre des intéressés, organisée par le *Schweizerisches Zivilstkomitee* (Comité suisse pour le service civil). Plus particulièrement, il a été souligné que le libre choix entre services civil et militaire, qui devrait constituer un principe de base pour les jeunes, est encore loin d'être atteint. Avec le projet de loi mis en consultation, il est encore nécessaire de justifier sa demande par des preuves. *La preuve par l'acte*, en vigueur dans la plu-

part des pays européens, n'est pas suffisante pour nos autorités. Jusqu'à quand, faudra-t-il, en Suisse, continuer à passer un examen de conscience ? En constituant un choix de seconde zone, le service civil reste le parent pauvre de l'armée. Or, les travaux effectués par les civilistes ne sont pas des alibis et ne devraient pas être considérés comme une punition pour ceux qui auraient refusé de servir l'armée. Ils apportent une aide certaine à la communauté. Le service civil mérite ainsi de voir ses objectifs et ses moyens clairement définis pour répondre au mieux aux besoins de notre société.

Egalité oblige

Le service civil ne devrait d'ailleurs pas concerner uniquement les hommes aptes au service. En définissant mieux ses objectifs et en valorisant son rôle dans la société, le service civil devrait en conséquence s'ouvrir à toute personne désireuse de s'engager auprès des autres. Les femmes, notamment, devraient avoir la possibilité, si elles le désirent, de prendre part au service civil.

Il s'agit de revendications touchant à l'essence même du service civil, à son indépendance et à son caractère démocratique. Outre ces questions fondamentales subsistent de nombreuses imperfections qui ont également un impact important sur la conception globale du service civil. Il serait erroné de les qualifier de détail et il reste à espérer que la commission travaillant sur cette révision tiendra compte des apports fournis par les milieux concernés et que la version 2003 du service civil sera au plus proche d'un idéal pacifiste et solidaire.

Anouk Henry,
Secrétaire du CMLK



Brèves

▼ Une équipe crée une prototype destiné à sauver des vies

Un bel exemple où le savoir et la coopération sont au service de la sauvegarde humanitaire.

Epaulé par une équipe de jeunes bénévoles, Frédéric Guerne, ingénieur de 32 ans, est sur le point de réussir son pari : fabriquer une défricheuse télécommandée résistante, simple et bon marché pour les champs de mines. L'équipe de Courtelary (Jura bernois) est actuellement parvenue à récolter les Fr. 45'000 nécessaires à la réalisation de ce prototype.

Les premiers essais d'explosion sont concluants, puisque l'engin résiste à des charges importantes. L'originalité réside dans son faible poids et dans son prix, car cette défricheuse ne devrait coûter que Fr. 50'000.-. Un progrès énorme, lorsque l'on sait que le défrichage cause 80% des accidents. Elle devra bientôt servir aux démineurs du Kosovo.

Source : *Le Courrier* du 06.07.01

▼ Coordination de Soutien aux Luttes des Sans Papiers

Les Chambres fédérales discuteront cet automne de la nouvelle Loi sur les Etrangers (Letr), tandis qu'une nouvelle révision de la Loi sur l'Asile (LAsi) est en chantier. Les textes mis en consultation reproduisent le vieux dogme de la "surpopulation étrangère" et confirment la politique discriminatoire et raciste des trois cercles, bafouant ainsi les principes humanitaires inscrits dans différentes Conventions Internationales.

Après le contrôle des sources de matières premières, des flux de marchandises, des capitaux et de l'information, l'Europe veut aussi contrôler et tirer profit des flux migratoires. Le gouvernement Suisse n'a-t-il pas autorisé l'engagement de 5'000 cadres en provenance des pays du Sud et de l'Est?

Une coordination de Soutien pour le canton de Vaud s'est mise en place le 6 septembre. L'objectif est d'appuyer les divers groupes des sans papiers des différentes communautés d'immigré-e-s. Régulariser

les sans-papiers du canton de Vaud revient à affirmer notre solidarité et notre souveraineté. Des démarches qui se multiplient en Suisse et que le CMLK appuie entièrement. Cette volonté d'action non-violente, en permettant à des femmes et des hommes d'exister librement, réduit les sentiments d'injustice et ainsi la violence.

▼ Civilistes, il est possible que vous ayez reçu une facture pour taxe d'exemption

Olivier Lange nous informe qu'il a reçu une décision de taxation du canton de Vaud pour l'année 2000 alors qu'il avait déposé une demande en février de la même année, qu'il avait été admis en août et effectué une première période d'affectation.

En contactant différentes personnes du milieu, il a appris qu'il n'y avait pas lieu de payer la facture reçue. Il a également cru comprendre que de nombreuses factures semblables avaient été envoyées.

Si vous êtes aussi confronté à cette situation, n'hésitez pas à contacter votre organe régional de placement pour le service civil!

▼ Des changements pour le Mouvement International de la réconciliation

Avec le nouvel engagement de Bertrand Slavic au MIR Romand, une nouvelle adresse : La Comba 7, 1680 Romont, 026/652.04.42, mir.suisseromande@worldcom.ch. A souligner que Bertrand est proche du CMLK. Il est, entre autres, actif au sein de la permanence service civil de Fribourg.

▼ Téléphones à vendre

Cause double emploi, un ami du CMLK, vous propose un ou deux téléphones numériques neufs (modèle SwissNet Diamant) : Fr. 100.-/pièce.

S'annoncer auprès d'Olivier au 021/648.74.70, olang@worldcom.ch

Vous avez une information à nous communiquer, une pensée, etc. ... Nous vous trouverons une place dans ce journal.

▼ Connaissez-vous le congé-jeunesse?

Ce congé permet aux 16-30 ans de s'impliquer bénévolement dans des organisations de jeunesse extra-scolaires. A l'occasion des 10 ans de son inscription dans le code des obligations, le CSAJ lance une campagne de promotion. Le recours à ce droit est encore trop décevant.

Pour de plus amples informations : www.congé-jeunesse.ch

▼ www.courant-vert.ch

Promotion du courant éolien et solaire en Suisse romande.

▼ Citation

Celui qui se décide à la non-violence est horrifié par la violence, mais il ne veut point se laisser subjugué par l'horreur ; il veut se raisonner, il veut comprendre, il veut penser. Sa révolte devient silence. Sa colère devient compassion. Son étonnement devient attention. Son indignation devient réflexion. Son obsession devient pensée. Et c'est précisément en voulant penser l'impensable, la violence, qu'il découvre l'exigence de non-violence. Et, alors, son angoisse devient espérance. Son émotion devient, à la lettre répugnance, c'est-à-dire [...] «résistance».

La non-violence n'est pas une idée, elle est une pensée.

Jean-Marie Muller : Le courage de la non-violence : Nouveau parcours philosophique, Ed. du Relié, 2001, p. 111-112

▼ Commerce équitable et les ventes d'armes ?

En consommant du thé ou du café équitables, vous aidez à développer des écoles, des dispensaires de santé ... Mais on pourrait peut-être faire mieux : en empêchant la vente d'un seul avion de chasse à une armée du Sud, vous faites économiser à ce pays de quoi payer la scolarisation de trois millions d'enfants. Au lieu de consommer plus, on pourrait commencer par produire moins.

Silence, no 247, sept. 2001, p. 24

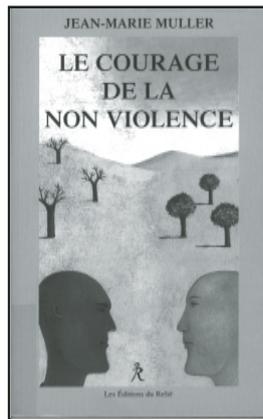
Lectures proposées pour cet automne

▼ Le courage de la non-violence : Nouveau parcours philosophique

Jean-Marie Muller, Ed. du Relié, (Conscience du Monde), 2001, 244 pages (Cote 190 MUL)

«L'option existentielle pour la non-violence apparaît comme le principe de l'humanité de l'homme : elle est donation de sens et révélation de transcendance [...] Simplicité de l'évidence» (p. 237).

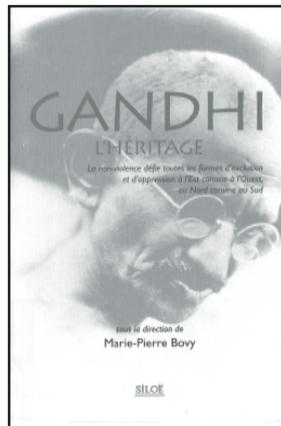
L'argumentation toute en finesse de Jean-Marie Muller articule de nombreux concepts et réfute habilement les contradicteurs. «Culture de la violence», «idéologie de la violence», morale, vérité et mensonge, bien et mal, sagesse, douceur, nécessité, intention, action, peur, efficacité, absolu, légitimité ... ces thèmes sont traités avec de multiples références, dont en particulier Kant. Cette lecture nous confirme que le choix, difficile, de la non-violence est l'affirmation de notre liberté et de notre humanité.



▼ Gandhi, l'héritage

Sous la direction de Marie-Pierre Bovy, Ed. Siloë, 2001, 223 pages (Cote 322.6 BOV)

Cet ouvrage réunit des exposés du *Colloque Gandhi*, à l'occasion du 50e anniversaire de sa mort et qui a eu lieu à Montpellier en 1998. Outre les contributions de personnes bien connues du mouvement non-violent comme Jean-Marie Muller et Hervé Ott, on trouve une cinquantaine de pages sur l'exclusion sociale et la grande pauvreté, et une quarantaine de pages sur les exclusions au Sud (dont trois articles sur l'Algérie). Je retiendrai en particulier l'exposé de Claire Heber-Suffrin sur les réseaux d'échanges de savoir, et celui de Simone Panter-Brick sur la partition de l'Inde : «ils furent quatre à diviser 400 millions d'indiens en une journée».

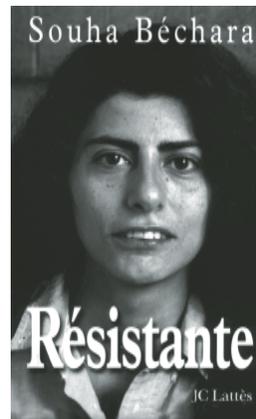


▼ Résistante

Souha Béchara (écrit avec Gilles Paris), Ed. JC Lattès, 2000, 200 pages (Cote 956.92 BEC)

L'auteure a vécu enfant les débuts de la guerre civile au Liban, puis adolescente l'occupation du Liban Sud par les forces israéliennes. Elle parle de ses racines, de sa famille, de ses valeurs. Plus que tout, elle ne peut accepter la division de son pays en communautés qui se déchirent dans une lutte fratricide. Son engagement dans la Résistance aboutira à la tentative d'assassinat du chef de l'armée du Liban Sud (armée supplétive d'Israël), puis à dix ans d'emprisonnement dans les geôles de Khiam.

Son témoignage montre la réorganisation de l'échelle des valeurs dans le contexte d'un pays en guerre. Le refus de la désunion prend le pas sur le refus de la violence. L'important est de faire un geste, de s'impliquer personnellement, physiquement et aussi symboliquement dans la lutte. Les amours adolescentes pourront attendre. Le seul rôle à la hauteur du sentiment de déchirement ressenti est celui de martyr, mettant sa vie en jeu.



Prêt

Les documents mentionnés peuvent être empruntés au CMLK.

Le prêt est limité à un mois et à cinq documents. Les envois par la poste sont facturés en sus.

Catalogue & nouveautés

Des listes bibliographiques peuvent être faites à la demande. Le catalogue informatisé peut être consulté au CMLK ou sur internet <www.cmlk.ch>.

Vos suggestions de nouvelles acquisitions sont bienvenues.

▼ Fair streiten lernen - Ein Tutoren- und Präventionsprogramm für die Sekundarstufe

Arne Buthmann, Cornelia Thon, Verlag an der Ruhr, 2001, 182 p. (Cote 370.114 BUT)



Kinder lernen zusammen streiten und gemeinsam arbeiten

Naomi Drew, 209 p. (Cote 370.114 DER)

Miteinander klar kommen : Toleranz, Respekt und Kooperation trainieren

Diana Schilling, 133 p., (Cote 370.114 SCH)

Ces trois ouvrages récents des éditions *an der Ruhr* ne représentent qu'un extrait de leur catalogue très riche dans ce domaine. Leur site www.verlagruhr.de propose 23 titres sur les conflits et 7 sur la médiation□!

Buthmann et Thon ont repris le concept de «médiation par les pairs» (scolaire) pour une «formation aux conflits» que les aînés animent pour les plus jeunes. Une formation de cinq jours est proposée et expliquée en détail, pendant laquelle des tandems s'exercent à l'animation. Une belle présentation et des aide-mémoire synthétiques facilitent la compréhension.

Les manuels de Drew et de Schilling sont des traductions de l'anglais.

Michel Mégard

Nous avons reçu

▼ Que se passe-t-il en moi ? : Mieux vivre ses émotions au quotidien

Isabelle Filliozat, Ed. JC Lattès, 2001, 301 pages (Cote 150.194 FIL) - Psychologie, exercices.

▼ Une Allemagne contre Hitler

Günther Weisenborn, Ed. du Félin, 2000, 392 pages (Cote 943.086 WEI) - La résistance du peuple allemand 1933-1945, première traduction française d'un livre paru pour la première fois en 1953 en Allemagne.

▼ [Les actes du] Forum d'été 2000 [du MAN] : Vers une culture de non-violence

Ed. MAN, 2000, 74 pages (Cote BR 1749) - Conférences de Jean-Marie Muller, Charles Rojzman, Stéphane Hessel, Roland Kessous. Rapports d'ateliers. Débat : Des luttes du Larzac au démantement du Mc Do.

▼ Ce qui parle à mon cœur ...

Pierrot Bovy (propos recueillis par Marie-Pierre Bovy), Ed. Siloë, 2001, 253 pages (Cote 616 BOV) - Accompagnement en fin de vie, sens de la vie, Arche de Lanza Del Vasto.

▼ Das Leben schreibt Geschichten [1937-1960]

Idy Hegnauerchez l'auteure, 2001, 105 pages (Cote 920 HEG HEG) - Engagements dans le SCI, avec les Quakers et d'autres organisations, au Proche-Orient, en Inde, en Yougoslavie.

▼ Violence

Serge Molla, Cerf, Labor et Fides, (Dossiers de l'encyclopédie du protestantisme n°11 ; Entrée libre n°53), 2001, 92 pages (Cote 261 MOL) - Positions des réformateurs et de divers courants protestants jusqu'au XXe siècle. L'apport de la résistance non-violente. «Faire mémoire».

▼ Résistance

Dossier de la revue «Nord-Sud XXI» numéro 16, 2001, 164 pages (Cote 327.1 NOR).

▼ Le conflit, perceptions chinoise et occidentale

Ivan P. Kamenarovic, Ed. Cerf, 2001, 147 pages (Cote 140 KAM) - Relations entre langue et vision du monde; philosophie; angoisse/inquiétude; concorde/discorde. «□S'attacher au moi, c'est perdre la Voie du Tout ». Une lecture recommandée pour mieux nous connaître□!

▼ Ouverture d'une chambre de médiation dans le domaine de la santé à la Maison genevoise des médiations

André Marise, Dandelot Christine, Genève, chez les auteurs, 2000, 36□p. + annexes (Cote BR 1748) - Travail de mémoire pour la formation proposée par l'ASI (Association suisse des infirmiers et infirmières).

Autres acquisitions

▼ Comment la télévision et les jeux vidéo apprennent aux enfants à tuer [...]

David Grossman, Ed. Jouvence, 2000, 31 pages (Cote BR 1750).

▼ Martin Luther King, le film d'un combat

ARTE, 18 janvier 1996, 1h45', film de 1970 (Cote K.V.050).

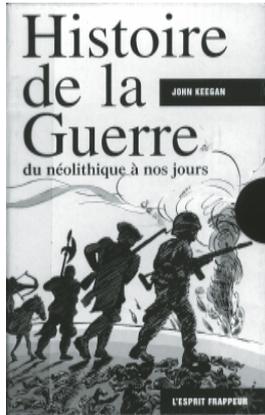
Braderie au CMLK

Venez fouiller, vous servir ! Notre braderie vous propose de nombreux ouvrages que nous possédons à double, dont des exemplaires de la revue "Alternatives non violentes".

Autres sélections

▼ Histoire de la guerre

John Keegan, *L'esprit frappeur*, 2000 (Cote 355.2 KEE)



Ce coffret de cinq volumes format poche* est présenté comme «une brillante synthèse de l'histoire de la guerre depuis la préhistoire jusqu'à nos jours». L'auteur, spécialiste de polémologie et d'histoire militaire, «examine chaque aspect de l'art de la guerre (...) pour contribuer au seul débat qui vaille vraiment : la guerre est-elle intrinsèquement liée à la culture humaine ou bien ne pourrait-elle pas cesser un jour?».

* I La guerre dans l'histoire de l'humanité; II La pierre; III La chair; IV Le fer; V Le feu

▼ La guerre

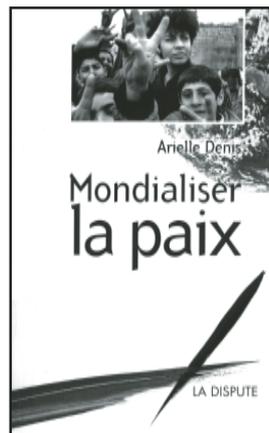
Anaïs Vaugelade, *L'école des loisirs*, 1998, 31 pages (Cote 843 VAU)



Le prince Fabien est un rêveur; il ne s'intéresse pas à la guerre et n'a aucune envie de mener l'armée de son père, le roi des Bleus, contre les Rouges. Il «invente» un puissant ennemi commun contre lequel les deux rois antagonistes sont forcés de s'allier : après des années de guerre l'entente devient possible. Destinée à de jeunes enfants, c'est l'histoire de la faiblesse des «forts» et de la force du «lâche». L'illustration, superbe, la situe au moyen âge et relaye admirablement un texte tout en finesse.

▼ Mondialiser la paix

Arielle Denis, *La Dispute*, 2000, 284 pages (Cote 327 DEN)

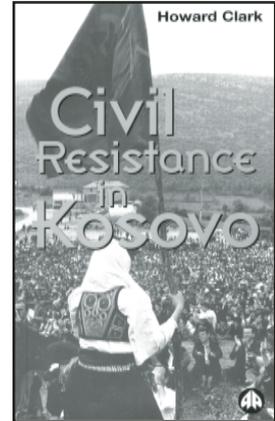


Pacifiste engagée. L'auteure est journaliste et chercheuse en relations internationales. Parce qu'elle refuse «la conception dominante de la sécurité fondée sur l'armement et les alliances militaires», elle veut mettre à la portée de tous les informations indispensables à la réflexion et à l'action pour la construction de la paix. Ce remarquable état des lieux de notre monde bouleversé met en évidence le poids des opinions publiques et leur ouvre des pistes possibles. Il y a urgence, mais les multiples engagements citoyens ne convergent-ils pas déjà vers une culture de paix?

Quelques chapitres : Les logiques de guerre; L'Europe et la sécurité; Sécurité et nouveaux acteurs économiques; Nouveaux visages de la guerre et de la paix; les Etats et l'ONU.

▼ Civil Resistance in Kosovo

Howard Clark, *Pluto Press*, 2000, 266 pages (Cote 322.6 CLA)



Comme coordinateur de WRI et cofondateur du Balkan Peace Team, l'auteur a suivi de près l'évolution de la résistance civile au Kosovo. Abondamment documenté, en particulier par les entretiens qu'il a eus sur place, il retrace, dans sa durée et sa complexité, l'extraordinaire lutte des Albanais du Kosovo (grève des mineurs, écoles clandestines, etc) pour résister aux violences qui leur étaient faites. Un choix de la non-violence qui n'a pas été encouragé ni même reconnu par la communauté internationale. Rugova s'est-il trompé ? Dans le dernier chapitre, l'auteur analyse les réussites et les limites de cette lutte pour en tirer des leçons.

Index, glossaire, bibliographie, chronologie, rigoureuse citation des sources, complètent l'ouvrage d'une somme impressionnante de renseignements.

▼ Faut-il s'accomoder de la violence ?

Sous la direction de Thomas Ferenezi, *Editions Complexe*, 2000, 390 pages (Cote 301.633 FAU)

«La violence contemporaine, qu'elle prenne la forme de luttes sociales ou d'affrontements nationalistes, apparaît moins organisée, ses objectifs semblent plus confus, ses méthodes plus spontanées, sa logique plus difficile à percevoir. (...) Comment en sortir ?» Vingt-quatre intellectuels (dont J.-M. Muller et J. Sémelin) proposent leur

analyse dans le cadre d'un forum au Mans en 1999. Leurs contributions sont groupées en trois parties: «L'expérience de la transgression» (quelles procédures la société a-t-elle inventées pour pacifier les relations entre les humains); «La colère des exclus» (violences au quotidien aujourd'hui); «Le retour des guerres» (existe-t-il une violence «juste»?).

▼ Apprenons à vivre ensemble

Dossier pédagogique de Michelle Jacquet-Montreuil et Catherine Rouhier, les éditions de la cigale, 2000 (Cote 370.114 JAC)

Améliorer la qualité des relations dans la classe est l'objectif des praticiennes qui



Exemple de jeu du miroir : Empêcher systématiquement quelqu'un de participer à un jeu ou une activité

ont conçu et testé le matériel de ce programme. Destiné aux 9-13 ans, il est composé d'un livret pour l'élève (facilement photocopiable), d'un guide pédagogique et d'un exposé des fondements théoriques. Quinze séquences guidées pas à pas avec tact et réalisme proposent des activités pour «identifier les comportements quotidiens, apprendre à respecter la réaction de l'autre, apprendre à mesurer la portée de ses paroles», etc. Jeu, poésie, plaisir font partie de ce programme d'apprentissage de la cohabitation harmonieuse.

Jeanne Golay

Ouvrages que nous aimerions bien recevoir

L'un ou l'autre de ces livres se trouve peut-être dans votre bibliothèque, sans être utilisé. Nous vous proposons de le donner au CMLK pour qu'il soit mis à disposition d'un plus large public.

- André Lacrampe - Évêque d'Ajaccio pour la Corse, La paix et la réconciliation en marche, Ed. La Toison d'Or, 1999
- Sous la direction de Maurice Vaisse, Le pacifisme en Europe des années 1920 aux années 1950, Ed. E. Bruylant, 1993
- Ajanta & Serge Vidal-Graf, «Mais tu ne m'avais jamais dit ça», Ed. Jouvence, 1999
- Cahiers de la médiation - N°5 («Médiation et réconciliation»), Les Cahiers de la Médiation, 2000
- Vassili Grossman, Vie et destin, Ed. Julliard, 1984
- Intervenir ? Droits de la personne et raisons d'État, Grasset, 1994
- Gilbert Badia, Ces Allemands qui ont affronté Hitler, Ed. Atelier, Les Éditions Ouvrières, 2000
- D. Vidal, G. Tarabout & E. Meyer (éds), PURUSARTHA, vol.16, 1994□: Violences et non-violences en Inde, Editions EHESS, 1994
- Eric Sanvoisin, Les guerriers verts, Editions Nathan, 2000
- Frédéric Baquet, Gandhi, Dagorno - Lézard, 2000
- Claude Markovits, Gandhi, Sciences Po, 2000
- Dalai Lama (Tenzin Gyatso), Guérir la violence, Pocket - Presses de la Cité, 2000
- Georges Vigarello, Histoire du viol : XVIe-XXe siècle, Ed. du Seuil, 2000
- Morihei Ueshiba, L'art de la paix : Enseignements du fondateur de l'aïkido, Tredaniel éd., 2000
- Colline Faure-Poirée, Joëlle Boucher, Catherine Dolto-Tolitch, Ça fait mal la violence, Ed. Gallimard, 2000
- Charles-Philippe David, La guerre et la paix : Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie, (Coll. Références inédites), Sciences Po, 2000

Archives & Dons

▼ Commission «Objection de conscience» du Grand Conseil genevois (Service civil, Application des peines, Amnistie, Taxe militaire) : 1990-1995. Jean-Philippe Faure nous a fait don de ses archives (Cote D.SC/OC.097).

▼ Trois cartons de livres et d'archives ont rejoint cet été la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Le « fonds CMLK » y représente aujourd'hui environ 75 mètres de rayonnages.

Quelques livres en vente à notre librairie

Jeux coopératifs

Jeux coopératifs pour bâtir la paix, M. Masheder, Ed. Uni de Paix, Namur (B)	
Tome 1, 1989 (1988) 137 p. et Tome 2, 1989, 106 p. (prix par ouvrage)	Fr. 18,00 ex.
La solidarité en jeux, dépliant NVA 4 p.	Fr. 2,00 ex.
T'chang. jeux coopératif de table, Ed. Casse-Noisette, Bxl (B)	Fr. 70,00 ex.

Sur les pères

Martin Luther King, Dossier NVA, 1992, 96 p.	Fr. 20,00 ex.
Bande dessinée Martin Luther King ou Gandhi (prix par ouvrage)	Fr. 13,00 ex.

Ateliers pour communiquer autrement

Faites la Paix, P. Peters, Ed. Humania, Bxl (B), 1989, 51 p.	Fr. 15,00 ex.
Contes à faire la Paix, P. Peters, Ed. Humania, Bxl (B), 1993, 28 p.	Fr. 12,00 ex.
Il en faut peu pour être amis, P. Peters, Ed. Humania, Bxl (B), 1994, 40 p.	Fr. 7,00 ex.

Formation à la non-violence active

Conflit, mettre hors-jeu la violence, dépliant NVA, 6 p.	Fr. 2,00 ex.
La médiation, briser l'engrenage de la violence, dépliant NVA, 6 p.	Fr. 2,00 ex.
La médiation, dossier NVA, 1993, 88 p.	Fr. 15,00 ex.
Le principe de non-violence, une philosophie de la paix, J-M. Müller, Coll. Marabout, 1995, 322 p.	Fr. 16,00 ex.
Conflit, mettre hors-jeu la violence, Coll., Ed. Chronique Sociale, 1999, 142 p.	Fr. 18,00 ex.
Négociateur, ça s'apprend tôt, E. Cray, Ed. Uni Paix, Namur (B), 1984, 172 p.	Fr. 23,00 ex.
Mange ta soupe ... et tais-toi, M. Ghazal, Ed. Seuil, 1992, 202 p.	Fr. 33,00 ex.
Vivre ses conflits au quotidien, P. Peters, Ed. Humania, Bxl (B), 1996, 186 p.	Fr. 22,00 ex.
Les mots sont des fenêtres, M.B. Rosenberg, Ed. Jouvence, 1999, 229 p.	Fr. 28,00 ex.
Pratique de la communication non violente, W. Meyers, E. Jouvence, 1999, 93 p.	Fr. 9,00 ex.
Pour une éducation non-violente : enjeux péd. et sociaux, NVA, 1994, 128 p.	Fr. 22,00 ex.

Service civil, classique indispensable

Service civil, mode d'emploi, R. Winet et Y. Bourquard, Ed. d'en Bas, Lausanne, 1996, 157 p.	Fr. 22,00 ex.
--	---------------------

Petite bibliographie commentée

Du bon usage des conflits ! Ed. CMLK, janv. 2000, 19 p.	Fr. 4,00 ex.
--	--------------------

A adresser à :

.....

.....

Bon de commande à envoyer
au CMLK, rue de Genève 52,
1004 Lausanne

Non-violence à l'école ?

Le centre de documentation du CMLK apprécié

Pour répondre au défi de la Décennie pour la paix, nous avons choisi d'ouvrir nos pages aux milieux scolaires. Un premier article relatait les représentations de deux enseignantes à l'égard de la culture de la non-violence. Le deuxième a montré la pertinence d'une formation à la résolution non-violente des conflits. Pour poursuivre ce dossier sur la non-violence à l'école, vos expériences sont les bienvenues. Cette fois-ci, la place a été donnée à une enseignante venue se documenter auprès du CMLK.

L'ambiance était lourde ce matin-là dans ma classe de 8ème Générale. Marianne (élève d'origine africaine), au bord des larmes, avouait d'une voix à peine audible que José avait encore monté une sinistre farce contre elle; José de son côté, la mine renfrognée, refusait de s'excuser (Je m'en fous !). Ce genre d'épisode n'était pas rare dans une classe où les problèmes relationnels étaient devenus quotidiens (insultes racistes, moqueries cruelles, menaces). C'est là que j'ai décidé d'entreprendre un travail radical avec les élèves en prenant appui sur la documentation du Centre Martin Luther King.

Dans les discussions que nous avons eues avec la classe, le premier élément ressorti de manière frappante était la confusion des valeurs. Les élèves banalisaient la signification de certains propos, pourtant assez violents et humiliants; ils étaient persuadés que le fait d'être mineurs et d'avoir une relation de camaraderie leur permettait d'employer à la légère des injures à connotation sexuelle ou xénophobe et des menaces. Concernant ces dernières, ils ignoraient tout des sanctions prévues par la loi. Toutefois, dès la deuxième discussion, ils ont demandé à s'asseoir en cercle, de manière à pouvoir voir le visage de chacun pendant qu'ils parlaient, ce que j'ai interprété comme un signe positif.

J'ai travaillé avec eux sur le «petit lexique de la violence», et d'autres sources de confusions ont fait surface : pour certains d'entre eux, le mot «force» évoquait simplement l'abus de pouvoir, la supériorité physique ou du nombre; la violence était forcément quelque chose de physique alors que le mot «agressivité» prenait le sens d'«abus de parole ou de langage». Celui de «lutte» était (dans leur esprit) synonyme de «bagarre».

Dans le bâtiment scolaire, une série de bagarres (qui se sont toutes assez mal terminées) ont fait surface. Elles nous ont donné l'occasion de nouvelles discussions. Les propos tenus par les élèves renvoyaient la violence à une fatalité, qui correspondrait à un besoin radical de l'être humain (ce serait le seul et incontournable exutoire de l'agressivité). Ils ont amené l'exemple des sports de combat, sans pour autant parvenir à différencier un match de boxe à des coups de poings et de pieds échangés dans le préau de l'école (à part le fait que les boxeurs professionnels sont rétribués pour ce qu'ils font).

Nous avons ensuite parlé de la possibilité de résoudre un conflit de manière non-violente. La nécessité d'effectuer un travail de longue haleine sur le langage est apparue. Lors de situations conflictuelles, les élèves ne semblaient connaître qu'une poignée de phrases «cliché» à la fois vagues et blessantes (exemple : «je n'aime pas ta tête»). Avec quelques uns, nous avons procédé à la reformulation jusqu'à ce que nous parvenions à faire émerger les pensées et les sentiments qui se cachaient derrière ces mots.

Quelques élèves percevaient l'expression non-violente comme un signe de faiblesse et infantile. A travers une série d'exemples, j'ai pu leur démontrer qu'elle peut être bien plus mûre et crédible que les injures et les menaces : car elle permet d'identifier clairement la source du conflit, sans porter atteinte à l'intégrité d'autrui.



Max se bagarre

J'ai souvent été obligée d'insister sur le rôle des adultes, qui ne peuvent d'aucune manière «laisser faire». Le thème de la solidarité et de la force que représente la non-violence a aussi été abordé. L'exemple déjà cité des sports de combat, contrairement à la représentation simpliste que les élèves en avaient, montre bien la nécessité d'avoir des règles et d'en assurer le respect. Ont-ils enregistré le message ? Beaucoup de travail reste certainement à faire !

Silvia Haering-Fabiani,
Cycle des Grandes-Communes,
Genève, juin 2001

1^{er} octobre 2001 : une journée pour rappeler les 5 ans d'existence du service civil

Vous qui avez peut-être choisi de déposer une demande de service civil, vous qui avez peut-être soutenu votre fils, votre ami, votre frère ou votre père lors de ses démarches, vous qui êtes peut-être pour le libre choix entre ce droit et l'armée... vous vous rappelez peut-être : le service civil est entré en vigueur le 1^{er} octobre 96 !

Venez nombreux et nombreuses !

A cette occasion, le CMLK a décidé d'organiser une rencontre romande. Pour renouer avec les réseaux actifs dans le domaine, il sera ainsi proposé une soirée "macaronis de châlet", précédé d'une conférence de presse et de la tenue d'un stand. Vu qu'à Lausanne et à Genève, les jeunes accèdent plus facilement à l'information, il a été décidé que les romands se déplaceraient en ville de Fribourg pour souligner cette date.

Pour ne pas oublier

Cette journée sera l'occasion de rappeler que le service civil est admis dans la loi et que ce droit permet à beaucoup de jeunes d'acquérir des expériences de vie dans une perspective de paix et non de guerre. Notre présence permettra également de montrer qu'il existe des personnes cherchant à défendre le service civil et s'opposant à une institutionnalisation autoritaire de ce travail d'utilité publique. Une manière aussi de mieux se faire entendre en vue de la révision actuelle de la loi sur le service civil (voir article p. 16).

Puisque les jeunes ne sont toujours pas suffisamment informés sur l'existence du service civil, il s'agira aussi de s'appuyer sur cette date pour relancer une vaste campagne d'information. En effet, le CMLK doit continuellement faire face à des demandes de jeunes effectuant leur école de

recrues qui vivent très mal cette situation, voire qui désertent. Ils ne savent pas ce qu'ils font à l'armée et ont très peu de temps pour se concentrer sur une demande en service civil. Des jeunes choisissant la voie bleue, le nombre de civilistes s'engageant pour la collectivité est ainsi diminué. D'autres confondent le service civil avec la protection civile, etc.

Pour être visible

Si cette campagne est apparue pertinente, elle sera percutante. Cela grâce à l'équipe de la permanence de Fribourg qui a créé une diapositive avec la mention "Un service viril ? ... un service civil !". Elle sera diffusée, toujours le 1^{er} octobre et dans un premier temps, dans une salle de cinéma fribourgeois durant un mois. Pour soutenir cette diapositive, des autocollants, voire des cartes-postales, seront imprimées. Enfin la brochure verte "Service civil - l'alternative à l'armée" sera rééditée, moyennant les corrections nécessaires.

Une journée qui en dira probablement long sur l'image choisie pour cette campagne. Sans compter qu'il est prévu de se rapprocher de plusieurs salles de cinéma de l'ensemble de la Suisse romande et que l'illustration de la diapositive qui nous motive fortement sera proposée à différents journaux touchant plus spécifiquement les jeunes.

Mais que représente donc cette diapositive ? Vous en saurez davantage lors de la parution du prochain numéro de "Terres-civiles". Si le temps vous paraît trop long, vous pouvez toujours venir nous rejoindre le 1^{er} octobre ou encore, à partir de cette date, visiter notre site internet. D'ici là, coups de main bienvenus !

Sandrine

Programme à diffuser !

5 ans du service civil le 1er octobre à Fribourg

- 10h30 **Conférence de presse**
Hôtel Restaurant le Central, rue Nicolas de Praroman 2
- 10h00 **Montage du stand**
Rue de Romont, près du magasin Placette
- 11-18h Tenue du stand
- 18h00 Démontage
- 17h00 Préparation de la soirée
Centre au *Carrefour*,
Av. Général-Guisan 18A
026/322.44.42
- 19h00 Les **macaronis** de châlet devraient être cuits

La nourriture est offerte. Les boissons sont à apporter.

Vos **idées** sont les bienvenues, les **soutiens financiers** aussi (nous avons ouvert un compte à cet effet : CMLK, Service civil, rue de Genève 52, 1004 Lausanne, CCP 17-390723-2. Si vous souhaitez recevoir le budget pour cette campagne n'hésitez pas à le demander !).

Information, etc. : 021/661.24.34

Toutes **les portes sont grand ouvertes**, à n'importe quelle heure durant cette journée. Pas d'obligation d'inscription. Néanmoins, pour des questions d'organisation, chaque petit signe sera le bienvenu.